

# Causes de mortalité

# 10,3%

En 2023, on dénombre en Wallonie 38 002 décès, soit un taux brut de 10,3 décès pour 1 000 habitants.

## Nombre annuel moyen de décès et poids relatif des principales causes de décès, par groupe d'âge, Wallonie, 2023

	1 - 9 ans		25 - 44 ans		65 - 74 ans		Total	
Nombre de décès	33	135	789	4 950	07 177	24 791	38 002	
Taux brut de mortalité pour 1 000 hab. <sup>(1)</sup>	0	0	1	5	18	76	10	
pour 1 000 hommes	0	0	1	4	14	72	10	
pour 1 000 femmes	0	0	1	6	23	81	10	
	1 - 9 ans	10 - 24 ans	25 - 44 ans	45 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et plus	Tous âges	
Principales causes de décès en 2020 (codes ICD 10) <sup>(2)</sup>	%	%	%	%	%	%	%	N
Tumeurs (C00 - D048)	12%	8%	16%	34%	36%	19%	24%	9 066
Appareil circulatoire (I00 - I99)	9%	6%	10%	15%	19%	27%	23%	8 757
Appareil respiratoire (I00 - J99)	3%	2%	2%	8%	12%	12%	11%	4 351
Système nerveux et organes des sens (G00 - H95)	6%	9%	3%	3%	4%	6%	5%	1 907
Appareil digestif (K00 - K99)	0%	1%	5%	8%	5%	4%	5%	1 865
Causes non-naturelles (V01 - Y98)	30%	53%	38%	11%	6%	5%	7%	2 681
dont accidents (V01 - X59)	21%	34%	13%	5%	4%	4%	5%	1 799
dont suicides (X60 - X84)	0%	13%	19%	4%	1%	0%	1%	537
Autres	39%	20%	26%	21%	18%	27%	25%	9 375
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>38 002</b>

(1) Le taux brut de mortalité pour 1000 habitants est le nombre de décès observés pour 1000 habitants au cours de l'année étudiée.

(2) Les codes 'ICD 10' font référence à la 10<sup>ème</sup> édition de la classification internationale des maladies et problèmes de santé connexes publiée par l'Organisation mondiale de la Santé.

Sources : Statbel - Bulletins d'Etat civil, Registre national ; Calculs : IWEPS

La mortalité brute a diminué en 2023 par rapport à 2022 avec une baisse de 6 décès pour 10 000 personnes, soit 1 836 décès. La baisse en nombres absolus et relatifs de la mortalité concerne toutes les tranches d'âge, tant chez les hommes que chez les femmes.

Les causes de décès diffèrent selon l'âge. La mortalité infantile, décès avant l'âge d'un an, a touché 127 enfants. Elle est expliquée pour plus de 48 % des cas par des causes dont l'origine se situe dans la période périnatale et pour plus de 27 % par des malformations congénitales et anomalies chromosomiques.

Parmi les 33 décès d'enfants de 1 à 9 ans, les accidents et les tumeurs sont les principales causes de décès. Parmi les jeunes âgés de 10 à 24 ans, plus de la moitié des 135 décès sont dus à des causes non naturelles. Entre 25 et 44 ans, près d'un décès sur cinq est un suicide et environ un sur huit est la conséquence d'un accident. De 45 à 74 ans, ce sont les tumeurs qui sont les plus meurtrières. Au-delà, ce sont les maladies de l'appareil circulatoire qui sont majoritairement enregistrées.

# Causes de mortalité

## Causes de mortalité par âge et sexe, Wallonie, 2023

	1 - 9		10 - 24		25 - 44		45 - 64		65 - 74		75 et plus		Tous	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Appareil circulatoire	11%	7%	12%	3%	10%	10%	12%	17%	16%	21%	28%	25%	24%	22%
Tumeurs	11%	14%	12%	7%	23%	13%	40%	30%	38%	34%	16%	23%	22%	26%
Appareil respiratoire	0%	7%	2%	2%	3%	2%	9%	8%	13%	11%	12%	13%	12%	11%
Système nerveux et sens	5%	7%	12%	8%	5%	2%	4%	3%	4%	4%	6%	5%	5%	5%
Appareil digestif	0%	0%	0%	2%	6%	5%	8%	9%	5%	6%	4%	4%	5%	5%
Accidents	16%	29%	28%	37%	10%	15%	3%	6%	4%	4%	5%	4%	4%	5%
Suicides	0%	0%	7%	15%	15%	21%	3%	5%	1%	1%	0%	1%	1%	2%
Autres causes	58%	36%	28%	26%	29%	32%	21%	23%	20%	19%	30%	25%	28%	24%
Nombre de décès	19	14	43	92	241	548	1 889	3 061	2 936	4 241	14 374	10 417	19 553	18 449

Sources : Statbel ; Calculs : IWEPs

Ce tableau présente le poids relatif des différentes causes dans la mortalité au sein de chaque catégorie d'âge et de sexe. Il s'agit de la proportion de chaque cause dans la mortalité totale par tranche d'âge, soit le « taux proportionnel de mortalité ».

Les bulletins d'état-civil permettent d'observer des différences entre la répartition des causes de mortalité entre les hommes et les femmes. On remarquera principalement que, parmi les jeunes, les hommes meurent plus souvent en raison de causes accidentelles ou de suicides que les femmes.

## Définitions et sources

Le taux brut annuel moyen de mortalité pour 1 000 habitants est le nombre moyen de décès observés pour 1 000 habitants par an au cours de la période étudiée.

Les codes 'ICD 10' font référence à la 10<sup>ème</sup> édition de la classification internationale des maladies et problèmes de santé connexes publiée par l'Organisation mondiale de la Santé.

La cause du décès est identifiée par le médecin qui constate le décès au moment où ce dernier remplit la déclaration de décès. L'information est scellée par le médecin lui-même. La déclaration de décès est à remettre par la famille à l'administration communale.

Celle-ci transmet l'information à l'AVIQ qui gère une base de données pour la Région wallonne reprenant les informations concernant la personne décédée.

Sources : Statbel ; Calculs : IWEPs.

C'est dans cette cellule seulement que les informations médicales sont ouvertes et encodées par un professionnel de la santé. La base de données est ensuite transmise à Statbel qui consolide les données provenant des trois régions et les anonymise.

L'ensemble du processus de consolidation et de validation prend deux ans. En fin d'année n, les données de l'année n-2 sont disponibles pour les analyses par Statbel. Les mises à jour des indicateurs par les instituts régionaux sont disponibles au cours du deuxième trimestre de l'année suivante.

## Pertinence et limites

Le taux brut de mortalité est influencé par la structure de la population et n'est donc pas comparable tel quel d'un territoire ou d'une période à l'autre d'où l'importance d'étudier les causes de mortalité selon les catégories d'âge et de sexe.

Pour en savoir plus :

Classification ICD10 de l'OMS : <http://www.who.int/classifications/icd/en/index.html>

Analyse des causes de mortalité foeto-infantile : [https://www.cepip.be/img/pdf/CEpiP\\_Rapport\\_Deces\\_2017-2022-fr.pdf](https://www.cepip.be/img/pdf/CEpiP_Rapport_Deces_2017-2022-fr.pdf)

Personne de contact : [Annick Vandenhooft \(a.vandenhooft@iweps.be\)](mailto:a.vandenhooft@iweps.be) / prochaine mise à jour : juin 2027